

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES PYRÉNÉES BÉARNAISES

PROGRAMME PRÉVISIONNEL PROJETS 2025



LE CONTEXTE

Le projet de renouvellement du label en cours a permis de reconsidérer le plan d'actions porté par le Pays d'art et d'histoire à horizon 2035, soulignant la nécessité de poursuivre voire de développer le travail en direction des habitants ainsi que le lien avec les acteurs du territoire.

En ce 40^{ème} anniversaire du label, le programme 2025 s'articule ainsi autour de deux projets phares et structurant intégrés dans le fonctionnement général porté par le Pays d'art et d'histoire.

Ces deux grands axes seront l'occasion de rappeler de manière systématique à la fois cet anniversaire mais aussi le renouvellement du label sur les Pyrénées béarnaises.

Les données et projets transmis dans le cadre de ce programme prévisionnel peuvent donc être amenés à évoluer ou à disparaître du programme définitif. Plusieurs indications sont faites sans pouvoir être détaillées puisque les organes de décision qui concernent certains de ces projets n'ont pas statué sur les actions à mener. De plus, les intervenants n'ont pas tous répondu aux sollicitations d'intervention.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL 2025

I/ INTÉGRER L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

1. Renouveler la connaissance fondamentale autour de l'architecture, du patrimoine et des paysages
2. Poursuivre l'actualisation du contenu de la charte architecturale et paysagère
3. Valoriser l'architecture et le patrimoine avec des formats numériques
4. Sensibiliser le plus grand nombre

II/ ANIMER ET PARTAGER L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE SUR LE TERRITOIRE

1. Les événements nationaux
2. Patrimoine inscrit au titre du Patrimoine Mondial par l'UNESCO
3. Laissez-vous conter l'architecture et le patrimoine de nos villages



INTÉGRER L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES

Objectifs établis dans le projet de renouvellement 2025/2035 :

- Le renouvellement de la connaissance de l'architecture et du patrimoine
- Le lancement de nouveaux sujets de recherche
- La proposition d'une approche innovante
- La création de nouveaux champs d'expérimentation opérationnels

Le projet d'ensemble a été retenu comme une priorité affichée du territoire et se déclinera sur deux années. Il est articulé autour de la charte architecturale et paysagère qui a été désigné comme le premier chantier à traiter dans le cadre du projet 2025-2035. Il comprend 4 axes :

1. RENOUELER LA CONNAISSANCE FONDAMENTALE AUTOUR DE L'ARCHITECTURE, DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES

- **Petra** : les Pyrénées béarnaises sont partenaires associés de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour – laboratoire Identité Territoire Expressions Mobilités (ITEM) pour ce projet Interreg Poctefa en 2025/2026. Le territoire a identifié la technique de construction en pierres sèches pour les terrasses, murs de soutènement, murs de clôture de prés, cabanes et petites granges... par le biais de la charte architecturale et paysagère élaborée en 2015. Leur rôle dans le drainage des terrains en terrasses est majeur sur un territoire où l'abondance pluviométrique n'est plus à démontrer. Ces éléments de patrimoine vernaculaire font ainsi partie intégrante du paysage, notamment dans nos vallées, sans pour autant avoir été inventoriés et répertoriés. De plus, constat est fait de la perte de savoir-faire des artisans pour les restaurer les structures existantes et, a fortiori, en construire de nouveaux en totale cohérence avec les enjeux écologiques et environnementaux qu'il est nécessaire d'intégrer dès à présent. En tant que partenaire associé, le Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises servira de terrain d'expérimentation notamment pour une modélisation de deux sites et facilitera un ancrage local à la démarche universitaire. La mise en relation avec les artisans susceptibles d'être concernés pourra également être facilitée. Enfin, les résultats des travaux seront intégrés dans les nouveaux items de la charte architecturale et paysagère.
- **Constructions liées à l'industrialisation** : l'histoire industrielle des Pyrénées béarnaises a fait l'objet de travaux de recherche sporadique et partiel. Le Pays d'art et d'histoire souhaite se lancer dans une démarche de recensement des différentes formes de patrimoine bâti lié au développement industriel. Pour mener à bien cette mission, un poste de chercheur a été créé par la CCHB. Unités de fabrication, villas patronales, maison et cités ouvrières feront l'objet d'une étude normée qui pourra faire l'objet de présentations et de publications. Un partenariat pérenne sur le volet de recherche fondamentale sera étudié avec le Service Régional du Patrimoine et de l'Inventaire en fin janvier.

A terme, les éléments de connaissance issus de ces programmes de recherche partenariaux seront intégrés au sein des données de la charte architecturale et paysagère. Ils constitueront un apport conséquent et détaillé pour des champs par ailleurs déjà évoqués. Ils pourront être également valorisés au sein de Focus et d'une exposition itinérante.



2. POURSUIVRE L'ACTUALISATION DU CONTENU DE LA CHARTE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

La charte architecturale et paysagère a été réalisée en 2016. Elle comporte deux volets, l'un est associé à la connaissance des territoires, l'autre relève de conseils et de préconisations. Elle a été diffusée et est disponible dans les 66 mairies du Pays d'art et d'histoire Pyrénées béarnaises et est également accessible sur Internet.

Groupe de travail :

Stéphane Darrius, Laura Boucou, Olivier Aroix, Justine Etchebes, Jeremie Mounicou, Paula Almonacid-Paulus, Natacha Crampé

Poursuivre l'actualisation des données pour répondre aux besoins constatés portant sur

a. l'intégration des panneaux voltaïques dans le bâti ancien

Dans le cadre de la convention de partenariat entre la CCHB – pôle urbanisme et le CAUE 64, une étude portant sur le thème a été initiée en 2024. Le rendu de la phase diagnostic a été fait en présence des techniciens de la CCVO qui ont fait part de l'intérêt des élus de leur collectivité pour ces travaux. Il a été proposé que le périmètre de travail soit étendu à l'ensemble du Pays d'art et d'histoire et que les résultats puissent être intégrés à la charte architecturale et paysagère.

b. un guide des couleurs

La réhabilitation des façades des maisons traditionnelles constitue la majorité des travaux menés par les habitants. Le référentiel couleur actuellement proposé dans la charte s'avère insuffisant pour accompagner ces démarches.

Le projet consiste donc à établir un catalogue des couleurs des enduits et des menuiseries détaillé tenant compte de l'époque de construction de l'immeuble, de la nature de la façade (avant/arrière)... Ce support fera l'objet d'une publication grand public dans le cadre de la charte graphique du label Villes et Pays d'art et d'histoire. Il sera distribué via les services instructeurs lors de rencontres avec les pétitionnaires. Une diffusion numérique sera également facilitée, notamment sur les sites Internet du Pays d'art et d'histoire, des communautés de communes, des mairies, du CAUE64...

c. l'adaptation du bâti ancien aux modes de vie actuels

L'un des enjeux contemporains du territoire consiste à densifier les centres bourgs anciens dans le contexte de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) mais aussi dans une démarche sociétale visant à développer le vivre ensemble.

Dans cette approche, les maisons anciennes ne sont pas toujours adaptées par rapport à la nature des logements nécessaires et attendus pour les habitants. Les études récentes montrent un déficit de logements pour les jeunes couples, les parents célibataires et les personnes âgées. Une étude portant sur la possibilité de proposer plusieurs logements au sein de différentes typologies de maisons anciennes permettraient d'apporter des pistes de réflexions pour les futurs porteurs de projet et de répondre aux multiples attentes.

3. VALORISER L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE AVEC DES FORMATS NUMÉRIQUES

L'appropriation par un maximum d'habitants des enjeux actuels en matière de rénovation, de construction et d'aménagement passe par la multiplication des dispositifs de médiation mis à leur disposition. Dans ce contexte, et afin de répondre à une demande croissante de diffusion de la charte architecturale et paysagère, un **volet numérique** fera l'objet d'une réflexion particulière. Plusieurs pistes (capsules vidéos, modélisation, cartographie interactive, partage en opendatas, simulateur de restauration de façades...) sont en cours de réflexions afin que des outils visant à valoriser l'architecture et le patrimoine soient proposés et largement diffusés auprès des habitants, des professionnels du bâti et des élus. L'année 2025 permettra d'élaborer la stratégie numérique, de déterminer les dispositifs et leurs moyens de diffusions et de lancer les premiers outils.



4. SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE

Le spectacle « Que notre joie demeure ! » a été créé suite de la résidence des frères Pabloff à l'Espace Jéliote – Centre national de la marionnette. Il sera joué respectivement le 16 juin à Oloron Sainte-Marie et le 17 juin à Arette. Les artistes sont allés questionner les habitants sur ce que signifiaient pour eux la notion « d'habiter », ce qui a constitué la matière première dans la création du spectacle.

Afin d'accompagner la diffusion, le PAH proposera entre la mi-mai et la fin juin 2025 une série de temps de rencontres et d'échanges pour explorer les façons d'habiter un territoire depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui (enjeux actuels) aussi bien dans les espace privés, publics qu'économiques.

PROGRAMMATION TOUT PUBLIC « HABITER LE TERRITOIRE »

26 janvier	Balade archi-littéraire à Sarrance avec lectures de l'Héptaméron de Marguerite de Navarre et du cantique de Sarrance de Francis James en partenariat avec Livre Sans Frontières et les frères Prémontrés
12/13 avril	Salon de l'Habitat à Oloron en lien avec la PRHMB, le pôle urbanisme CCHB, les services municipaux
A partir du 17 mai	Exposition et ateliers « Habiter en Pyrénées béarnaises » en partenariat avec la Médiathèque des Gaves à Oloron et le centre culturel Paul Ambille à Arette
17 mai	Balade urbaine à Oloron
18 mai	Balade urbaine à Arette
25 mai	Contes autour de l'eau comme habitat à Sarrance en partenariat avec l'écomusée
1 ^{er} juin	Rencontre : du quartier d'Osse au village de Lourdios en partenariat avec l'écomusée
14 juin	Rencontre : traces protohistoriques en vallée d'Ossau en partenariat avec le Musée d'Ossau
14 juin	Rencontre : la maison de la protohistoire en Haut-Béarn en partenariat avec l'INRAP
14 juin	Rencontre et ateliers : Habiter Iluro pendant l'Antiquité en partenariat avec la Maison du Patrimoine à Oloron
16/17 juin	<i>Diffusion par l'EPA Jéliote du spectacle « Que notre joie demeure ! » à Oloron et Arette</i>
27 juin	Café archi Matériaux biosourcés et bâti ancien en vallée d'Ossau
27 juin	Balade découverte matériaux locaux et constructions entre Oloron et Osse-en-Aspe en partenariat avec Géolval
27 juin	Balade découverte matériaux locaux et constructions traditionnelles en partenariat avec les Amis du Musée d'Ossau
28 juin	Ateliers murs en pierre sèche avec Pyrène pierre sèche et le Parc national
28 juin	Contes sur l'habitat mythologique à Etsaut en partenariat avec le Parc national
28 juin	Visite de chantier : la conversion de la ferme Labourdette à Oloron en partenariat avec la Fondation du Patrimoine
20/21 septembre	Visites, rencontres et ateliers « Patrimoine architectural » en partenariat et lien avec les associations du territoire
9/10/11 octobre	Biennale de l'Architecture en lien avec l'Ordre Régional des Architectes, le Pavillon de l'Architecture, le CAUE 64... Commissariat de l'événement : collectif Encore
18 octobre	Rencontres/ balades urbaines : sensibilisation aux enjeux du cadre de vie et de l'habitat de demain ; quels outils de planification et dispositifs ? en lien avec la PRHMB, les services urbanisme CCVO/CCHB/ OSM



SENSIBILISATION DU JEUNE PUBLIC « HABITER LE TERRITOIRE »

La sensibilisation au cadre de vie du jeune public passe notamment par une meilleure compréhension de leur environnement quotidien, le village ou quartier, les espaces publics qu'ils fréquentent, les maisons dans lesquels ils vivent...

Une approche sensible et créative a ainsi été initiée en lien avec le Lycée Professionnel Guynemer basé à Oloron Sainte-Marie en prenant le quartier de la gare comme espace de projet. Le résultat de la réflexion des lycéens et sa matérialisation en format numérique sur le dispositif Minetest sera ainsi présenté aux élus et au groupe de techniciens concernés au courant du 1^{er} semestre 2025.

Selon une approche cohérente, la proposition d'actions de sensibilisation dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle sera élaboré en 2025 pour une mise en œuvre en 2025/2026 à destination de l'ensemble des scolaires des deux collectivités (CCHB et CCVO). Les ateliers et parcours seront proposés aux différents cycles scolaires de la maternelle au lycée et permettront d'aborder les différents types d'architecture, les espaces publics et leurs usages, les paysages et leurs composantes.

ANIMER ET PARTAGER L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE SUR LE TERRITOIRE

Objectifs établis dans le projet de renouvellement 2025/2035 :

- L'appropriation de l'architecture et du patrimoine par le plus grand nombre
- La diversification et l'amplification des actions auprès de la population
- L'amélioration de la visibilité et la dynamisation de la communication

1. LES ÉVÈNEMENTS NATIONAUX

Pour l'ensemble des actions menées lors des événements nationaux, le Pays d'art et d'histoire joue un rôle de coordonnateur et de garant auprès des partenaires locaux et associatifs qui prennent part à ces journées. Il propose également une programmation dédiée en favorisant une répartition géographique équitable sur le territoire.

a. 40 ans du label VPAH

Communication et temps de partage avec les partenaires et les habitants tout au long de la programmation annuelle

b. Les Journées Européennes de l'Archéologie

Cf programme « Habiter le territoire »

c. Journées Européennes du Patrimoine

Cf programme « Habiter le territoire »

d. Journées Nationales de l'Architecture

Cf programme « Habiter le territoire »

2. PATRIMOINE INSCRIT AU TITRE DU PATRIMOINE MONDIAL PAR L'UNESCO

a. Chemins de Compostelle

- Rencontres- conférences en fonction du plan de gestion local

b. Transhumance

- Les Prés'transhumance : cf programme « Habiter le territoire »



3. ITINERAIRES CULTURELS DU CONSEIL DE L'EUROPE

a. Route d'Artagnan

- Rencontres- conférences CSE Total, Maison du Barétous...

b. Route de la Libération de l'Europe

- Finalisation de la vidéo (acquisition d'archives, travail de masterisation)
- Mai : Rencontres- conférences pour lancement de la vidéo à Oloron et Arudy en partenariat avec les cinémas

4. LAISSEZ-VOUS CONTER L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE DE NOS VILLAGES

Les visites programmées dans les communes du territoire sont proposées aux habitants et touristes de façon indistincte. Destinées à sensibiliser le plus grand nombre à l'architecture, tant monumentale que du cadre de vie quotidien et à l'innovation le cas échéant, les visites sont basées sur une approche didactique, elles proposent une forme de **pédagogie active** où le participant partage, vit une expérience et acquiert des connaissances historiques et patrimoniales.

